



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT de la SAONE ET LOIRE  
**COMMUNE DE MOREY**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**LUNDI 17 NOVEMBRE 2025**

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil : 11
- En exercice : 11
- Présents : 10
- Pris part à la délibération : 11

Date de la Convocation : 10/11/2025  
Date d'affichage : 10/11/2025

Secrétaire de séance :

M. Quentin DROMARD

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Abdoukader ATTEYE, maire de la commune.

**Présents :** M. Abdoukader ATTEYE, M. Frédéric BAUDIN, M. Paul BERNARD, M. Bernard BALMONT, Mme Tiphaine BENOIT, M. Quentin DROMARD, M. Vianney GAUBERT, Mme Lydie GAUTHÉ, M. Jean-Jacques GUINOT, M. Nicolas PERRODIN.

**Absents :** Mme Eliane GUILLOT pouvoir donné à M. Quentin DROMARD.

**Désignation du Secrétaire de séance :**

M. Quentin DROMARD se propose d'assurer le secrétariat de séance

Vote à main levée

**Adopté : 10 pour, 0 contre, 0 abstention**

**Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13/10/2025**

Vote à main levée

**Adopté : 10 pour, 0 contre, 0 abstention**

**01 - Contrat de location du pré communal**

M. le maire propose d'établir un contrat de location au bénéfice de M. Nicolas PERRODIN pour l'exploitation de pré communal sur les parcelles 474,478,681,693,776. Une partie sera délimitée pour une éventuelle mise en garde du bétail divaguant sur la commune. Les règles d'usage seront précisées dans le contrat de location.

Vote à main levée

**Adopté 10 pour 0 abstention 0 contre**

*19h52 : arrivée de M. Nicolas PERRODIN*

## **02 - Contrat de location bois communal pour la chasse**

M. le maire propose de renouveler le contrat de location sous la forme d'un bail de 9 ans au bénéfice de la Société de chasse de Morey – représentée par son président M. Patrice MICHELOT - pour la pratique de la chasse sur le bois communal, parcelle 406.

Vote à main levée

**Adopté 11 pour 0 abstention 0 contre**

## **03 - Admission en non-valeur des créances d'un montant supérieur à 100 €**

M. le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que l'assemblée délibérante d'une commune est l'autorité compétente pour prononcer l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter l'admission en non valeur de l'ensemble des créances d'un montant de 217.71 € qui sera financer par la commune au titre de créance irrécouvrable.

Vote à main levée

**Adopté 11 pour 0 abstention 0 contre**

## **04 - SYDESL : projet n° 321035**

M. le maire propose d'autoriser, par convention avec le SYDESL, l'installation au sol d'un matériel électrique sur une partie du domaine public de la commune, en bordure de la D974.

Vote à main levée

**Adopté 11 pour 0 abstention 0 contre**

## **05 - Délégations au Maire par le Conseil Municipal**

Sans objet.

## **Informations du Maire**

- Cimetière : création d'un jardin du souvenir, M. Frédéric BAUDIN présente le projet et les devis pour une réalisation début 2026.
- Obligation d'adhésion à un service de fourrière pour les animaux divagant sur l'espace public : la SPA de Chagny se désengage, la commune adhérera au service de fourrière proposé par la SPA de Marmagne.
- Église : les travaux de rénovation de la toiture doivent se poursuivre après la réfection du côté nord de la nef, avant la rénovation des plafonds ; M. Paul BERNARD présente les devis.

## **Questions diverses**

- Cadeaux aux aînés : mardi 16 décembre après-midi, goûter et remise des colis.
- Arbre de noël des enfants : dimanche 14 décembre, après-midi spectacle avec le concours des Mots Rayonnants, puis remise des cadeaux pendant le goûter.